

Le néolibéralisme est parvenu à imposer son empire, selon Jacques Rigaudiat

Jean-Marie Harribey

Blog Alternatives économiques, 6 mai 2026

Un demi-siècle après son avènement, il est temps de dresser un bilan de cette période désignée, tant par ses promoteurs que par ses détracteurs, de néolibérale. L'économiste Jacques Rigaudiat signe en ce printemps *Ordre néolibéral et haine de la démocratie, Le cas de la France dans l'Europe, 1975-2025* (PUF, 2026). On disposait déjà de plusieurs études à la fois historiques et théoriques sur le néolibéralisme, pensé dans l'entre-deux guerres et mis en œuvre après la fin du fordisme-keynésianisme dans la décennie 1970¹. Mais l'ouvrage de Jacques Rigaudiat est innovant par la synthèse qu'il propose, tant sur le plan économique et social que politique et même anthropologique. Cet ouvrage est organisé en quatre parties. La première raconte l'éclosion d'une idéologie marquant un nouveau stade du capitalisme ; la deuxième montre la fabrication de l'*homo œconomicus* comme nouvelle anthropologie ; la troisième analyse l'imposition des institutions propres à asseoir la domination néolibérale ; la quatrième rapporte la reconfiguration du rapport salarial.

1. L'idéologie néolibérale

Le néolibéralisme rompt avec le libéralisme classique. Sur le plan de la théorie de la valeur, d'abord. Sur celui du rôle de l'État ensuite car « les marchés ont besoin d'un cadre institutionnel » (p. 22). Sur celui enfin de l'anthropologie car « les sentiments moraux sont destinés à la dissolution » (p. 23)².

Deux moments importants président à la naissance du néolibéralisme ; le colloque organisé par Walter Lippmann du 6 au 30 août 1938 à Paris, et la conférence organisée par Friedrich von Hayek dans le village suisse de Mont Pèlerin du 1er au 10 avril 1947. Dans ces deux rencontres, deux noms émergent : Ludwig von Mises et surtout Hayek. Pour la mise en avant de l'idée d' « un individualisme issu non d'un ordre construit, mais d'un "ordre spontané" » (p. 34), d'autant que le libéralisme traditionnel était incapable de résoudre les problèmes comme ceux nés de la crise des années 1930. À partir de là, Hayek martèlera incessamment qu'« Il n'y a pas de système rationnellement soutenable dans lequel l'État serait absent. Un système compétitif efficace nécessite tout autant qu'un autre une armature juridique intelligemment conçue et constamment adaptée. » (p. 39).

On voit déjà fleurir la contradiction de Hayek : la « catallaxie », c'est-à-dire l'ordre engendré par les échanges mutuels sur un marché est pensé à la fois comme spontané mais nécessitant un ensemble institutionnel autour. Cette contradiction sera au cœur du

¹ Notamment les travaux de Serge Audier *Le colloque Lippmann, Aux origines du néolibéralisme*, Le Bord de l'eau, 2008 ; *Néolibéralismes, Une archéologie intellectuelle*, Grasset, 2012 ; *Quel néolibéralisme ? Les « pèlerins » en quête d'hégémonie*, Le Bord de l'eau, 2023. Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde*, La Découverte, 2009. Michel Cabannes, *La trajectoire néolibérale, Histoire d'un dérèglement sans fin*, Le Bord de l'eau, 2013 ; *La gauche à l'épreuve du néolibéralisme*, Le Bord de l'eau, 2015. Grégoire Chamayou, *Carl Schmitt. Hermann Heller. Du libéralisme autoritaire*. Traduction de l'allemand, présentation et notes de Grégoire Chamayou, La Découverte poche, 2025.

² On pense aussitôt à la formule de Marx et Engels dans le *Manifeste du parti communiste* (1848) : « La bourgeoisie a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste », que cite Jacques Rigaudiat (p. 101).

thatchérisme : « la société n'existe pas », mais il faut qu'elle existe pour penser cela, le dire et l'imposer³.

Il n'empêche, la rupture avec le libéralisme classique mènera les néolibéraux à donner corps à la doctrine de Mises pour qui « l'économie en tant que branche d'une théorie plus générale de l'agir humain étudie tout ce qui le constitue, à savoir le fait de tendre intentionnellement à des fins choisies, quelles que puissent être ces fins » (p. 49). Gary Becker fera son miel de cette extension du raisonnement prétendu économique à tous les actes humains : démocratie, mariage, délinquance... On est aux antipodes de l'Adam Smith de *La Théorie des sentiments moraux* et même de *La Richesse des nations*, pour qui « bien que séparé, chez Smith, l'ordre économique demeure immergé dans la société » (p. 51), justement parce que cet ordre économique ne s'est pas affranchi de toute morale.

Il faut donc comprendre que le néolibéralisme fut une « réponse aux contradictions du capitalisme » (p. 59). Progressivement, « l'économie sociale de marché » allemande (l'ordolibéralisme) dérivait vers les formes institutionnelles préfigurant celles de l'Union européenne après l'adoption du traité de Maastricht (p. 62). Toutefois, chez les ordolibéraux allemands comme Wilhelm Röpke ou Walter Eucken, le sentiment prédomine qu'il convient de garantir « une concurrence libre et on faussée », bien loin de la croyance en la spontanéité du marché.

La crise du capitalisme des années 1970 allait faire pencher la balance du côté de Hayek, mais au détriment de l'ordre démocratique pour évoluer vers « la haine de l'État ». La fin des Trente Glorieuses, celle de Bretton Woods, de la régulation keynésienne du fordisme et de son rapport salarial, signent une « crise de valorisation du capital » (p. 83). « Généralisé, le fordisme en quelque sorte tue le fordisme. » (p. 88), pendant que « la gouvernance nationale sur l'économie, c'est-à-dire la possibilité d'une emprise politique, s'est progressivement affaiblie et finira par s'évanouir. L'extraversion des économies porte en elle la réalisation du projet néolibéral. Le néolibéralisme porte en lui la mondialisation : celle-ci permet d'accomplir la promesse de celui-là : le dessaisissement de la démocratie. » (p. 89). L'acmé économique et social de cette évolution sera un affaiblissement de la part des salaires dans la valeur ajoutée⁴.

2. La matrice de l'*homo œconomicus*

La deuxième partie de l'ouvrage de Jacques Rigaudiat est peut-être la plus originale. En effet, puisque le dogme néolibéral croit que l'échange marchand est au fondement de la vie (on n'ose pas dire en société, puisque, soi-disant, celle-ci n'existe pas), l'auteur décortique ce que sont les échanges à l'aide de ce que nous ont appris les anthropologues, comme Marcel Mauss ou Alain Testart, à l'encontre des Bentham, Stuart Mill, Menger, Mises, Friedman et bien sûr Hayek. Travaux anthropologiques qui remettent à l'honneur la critique du fétichisme des échanges par Marx. Parce que, comme l'écrit Jacques Rigaudiat, le primat de la liberté des échanges « n'a jamais permis d'organiser une société. Bien plutôt, il masque ce que les échanges relient » (p. 103). À l'instar du potlatch, l'échange n'est pas un « monde merveilleux » (p. 104). « Les potlatches enrichissent les chefs, réassurent leur prestige comme leur pouvoir et reconduisent les inégalités de position. [...] "Ce n'est pas le contrôle des

³ Sur les contradictions de Hayek, voir Philippe Légé, « Hayek, penseur génial ou incohérent ? », *L'Économie politique*, n° 36, 2007/4, <https://shs.cairn.info/revue-l-economie-politique-2007-4-page-46>.

⁴ À la fin de sa première partie, Jacques Rigaudiat propose deux appendices dont l'une porte sur le partage de la valeur ajoutée. Il distingue la part ajustée des revenus du travail (ajustée parce qu'elle tient compte de l'estimation du revenu du travail des indépendants, une fois mise de côté la part imputable au fait qu'ils sont propriétaires de leur outil de travail) et la part des salaires seuls. Cette distinction est comptablement exacte, mais est-ce une divergence d'ordre épistémologique susceptible de renforcer l'idéologie néolibérale, comme semble le suggérer l'auteur ?

échanges qui est au fondement du pouvoir, c'est le pouvoir qui contrôle les échanges." (Testart) » (p. 105) Et Jacques Rigaudiat d'en conclure ici « qu'il y a un fétichisme général de l'échange, de quelque nature qu'il soit, et dont celui de la marchandise n'est qu'une expression à la fois locale et historiquement située. [...] C'est sur ce monde fantasmagique des représentations qu'il autorise que se bâtit "l'institution imaginaire de la société" (Castoriadis) » (p. 106). Par suite, « le néolibéralisme est à l'origine d'une anthropologie qui lui est propre, exaltation sublimée de la liberté des échanges et de la "formation des conventions " ; son fétiche est la contractualité, avec la liberté sans limite et sans contrainte qui forcément doit l'accompagner. Il s'est ainsi inventé une morale de la post-modernité, a remodelé l'espace des sciences sociales qui prétendent à en ouvrir la compréhension et bouleversé la topologie des positions politiques. » (p. 107).

Mais on retrouve alors la contradiction ineffaçable chez Hayek : l'idéologie néolibérale est un double langage (liberté et soutien aux dictatures à la Pinochet) et une double pensée (mondialisation des échanges avec abolition des frontières et refus des tabous moraux). Hier, la pensée était intellectuellement disjointe, car « l'économie ne pouvait y être pensée comme recouvrant la morale ; la morale de son côté faisait de la résistance. » (p. 121). Désormais, la pensée est « unifiée » (p. 122)⁵.

L'*homo œconomicus* doit être pris comme une figure asymptotique, nécessaire mais jamais atteinte. Parce que incomplet, éternellement insatisfait, « il a tous les traits de Narcisse, à jamais amoureux de lui-même, à moins que ce ne soient ceux du "bouillant" Achille, le colérique... » (p. 129). Il s'ensuit que l'*homo œconomicus* est « la matrice des reconfigurations de la société contemporaine, celle des institutions, comme celle des sensibilités des personnes, autour d'un nouveau paradigme, celui du droit de l'égoïsme » (p. 130-131). Face à cette figure, estime Jacques Rigaudiat, l'*habitus* bourdieusien, qui entend se substituer à une rationalité calculatrice *a priori*, ne modifie guère le principe de l'analyse elle-même, et pour cause d'ailleurs puisqu'on – Bourdieu – s'y est installé d'emblée » (p. 127). N'est-ce pas un peu sévère et injuste envers l'*habitus* ? Bourdieu s'est toujours défendu qu'on réduise les notions d'intérêt et de capital qu'il utilisait au sens néolibéral. Il avait une formule claire pour cela dans laquelle il distinguait l'idée de « mon intérêt est de... » et celle de « je trouve de l'intérêt à... ».

Cet *épistémé*, comme l'écrit Jacques Rigaudiat, « est un ensemble de règles propres à un groupe social, à une époque, spécifique de l'homme du néolibéralisme » (p. 131) qui va partager deux haines, celle de l'État et celle de la démocratie⁶. Les institutions néolibérales (car il y en a !) doivent empêcher à jamais le retour de celles issues du libéralisme politique traditionnel, c'est-à-dire de la démocratie. « Le néolibéralisme est un aller sans retour » (p. 132).

Jacques Rigaudiat ne prise pas trop les « communs » à la Ostrom, « voués à une fragilité et une instabilité économique chroniques. (...) Leur pente naturelle est de se transformer en "biens de club", mais c'est alors au prix d'une restriction d'accès de l'usage. » (p. 141). Il a également des accents très critiques vis-à-vis des utopies anarchistes, hostiles à la démocratie délibérative « la téléocratie tant honnie par Hayek, par Graeber aussi, donc ». (p. 146). Si on

⁵ Jacques Rigaudiat consacre une longue note (p. 157) à « la fable des abeilles » de Bernard Mandeville vantant les mérites du vice et de la prodigalité par rapport à la vertu, dont s'inspirera Hayek. Mais le cocasse de l'affaire est que Keynes y verra aussi une intuition du principe de la demande effective (cf. *Théorie générale*, Chapitre 23), qui sera consacré dans la période fordiste-keynésienne, avant donc l'avènement du néolibéralisme.

⁶ On peut se demander pourquoi Jacques Rigaudiat n'a pas utilisé davantage la référence du juriste allemand Carl Schmitt qui a théorisé, avant d'adhérer au nazisme, la fin de l'État de droit. On pourrait presque dire que Schmitt et Hayek sont les deux faces d'une même posture. Voir Grégoire Chamayou, *Carl Schmitt. Hermann Heller. Du libéralisme autoritaire*, op. cit. Pour une synthèse, Jean-Marie Harribey, « Les racines intellectuelles du libertarisme et de la démocratie dite illibérale », Note pour les Économistes atterrés, octobre 2025, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/racines-libertarisme.pdf>.

peut donner raison à Jacques Rigaudiat de démystifier l'œuvre d'Elinor Ostrom, il n'en reste pas moins que les mobilisations citoyennes pour créer des cadres sectoriels ou locaux de préservation des espaces communs ne peuvent être rangées dans l'arsenal néolibéral⁷.

3. Les institutions de l'ordre néolibéral

Les institutions mises en place sous le néolibéralisme doivent être prises au pied de la lettre : elles sont *instituanes*. En premier lieu, instituant un ordre disciplinaire de la dette. Quand la richesse privée s'accumule d'un côté, l'endettement s'accumule de l'autre. C'est le principe même du bouclage macroéconomique, si bien vu par Marx et Luxemburg en analysant la fonction du crédit. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la montée des inégalités de revenus et de patrimoines, aujourd'hui très bien documentée. Le néolibéralisme a fait renaître la pratique ancestrale de l'endettement, antichambre de l'esclavage. Mais à la différence des époques antiques où l'on procédait périodiquement à des remises de dettes (par exemple, les « jubilés »), sous le néolibéralisme, il n'en est plus question. Au contraire il y a une montée générale de l'endettement dans le monde, des ménages, des entreprises et des États. Les entreprises vont glisser d'un endettement bancaire à un endettement de marché, au travers des émissions obligataires⁸.

Pour installer l'ordre financier du néolibéralisme, il faut d'abord assurer l'autonomie et la domination des marchés financiers et pour cela dominer l'économie réelle. La financiarisation, c'est l'essor de ce que Marx appelait le capital fictif. Et Jacques Rigaudiat n'oublie pas le sens que Marx lui donnait : certes, il y a autonomie de la finance dans ses prises de décisions, mais, remarque Jacques Rigaudiat : « La finance ne crée pas le profit, mais elle l'obtient. » (p. 202). La fétichisation du rapport social qu'est le capital consiste à doubler le capital réel (celui de l'économie réelle) en « représentation "fictive" sous la forme d'une marchandise financière – une action, une obligation, un titre de crédit, un produit dérivé, etc. – échangeable sur un marché. » (p. 202). Mais, disait Marx, « si la chute ou la montée des cours de ces titres n'a pas de rapport avec le mouvement de la valeur du capital réel qu'ils représentent, la richesse d'une nation est aussi grande avant leur dépréciation ou la hausse de leur valeur qu'après. » (p. 202).

Dans ce contexte, « l'État doit devenir un emprunteur comme les autres et en passer par les marchés », c'est-à-dire se soumettre à leur discipline. Jacques Rigaudiat énumère les étapes du démantèlement des institutions financières ayant prévalu après la Seconde Guerre mondiale en France et qui avaient assuré le redémarrage de l'économie, la plus importante étant le « circuit du Trésor ». La monétisation des dépenses publiques devient strictement interdite avec les traités européens : « l'ordre disciplinaire de la dette peut désormais s'exercer sans entrave » (p. 217). Ce n'est pas le moindre des paradoxes du néolibéralisme : interdire l'usage politique démocratique de la création monétaire, mais imposer de gouverner l'ordre mondial par la monnaie, en instituant l'indépendance des banques centrales, du moins celle de l'UEM, la BCE.

⁷ Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Les Liens qui libèrent, 2013, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-riche-entier.pdf>.

⁸ En complément de la figure 6 (p. 195), on pourrait ajouter une évolution nouvelle avec l'accroissement considérable du *private credit* (ou intermédiation financière non bancaire, expression officielle pour désigner la *banque de l'ombre*, représentant aujourd'hui près de la moitié des actifs financiers mondiaux : cf. Banque de France, <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/shadow-banking-ou-intermediation-financiere-non-bancaire>). Voir aussi Frédéric Lordon, « La crise scélérate », *Le Monde diplomatique*, mai 2026.

4. La reconfiguration du rapport salarial

Ayant placé son ouvrage en grande partie dans le sillage des concepts de Marx⁹, notamment en définissant le capitalisme par le rapport salarial qui subordonne le travail au capital, il est bien compréhensible que Jacques Rigaudiat ait consacré la dernière partie à expliquer les transformations subies par le rapport salarial sous les coups de boutoir du néolibéralisme. En effet, ce sont les exigences de la reproduction élargie du capital qui obligent en permanence à créer et recréer les conditions mettant face à face le prolétaire contraints de vendre sa force de travail et le capitaliste à même de l'acheter. Mais l'originalité de l'ouvrage de Jacques Rigaudiat n'est pas simplement de rappeler les bases de la critique de l'économie politique, connues de tous ceux qui pensent et agissent contre l'exploitation et l'aliénation des travailleurs. Elle est de fournir une synthèse des transformations contemporaines, à la fois quantitatives et qualitatives du dénommé « marché du travail », de l'emploi, du droit du travail et des protections associées. L'exemple de la France est à cet égard éloquent.

Première tendance de fond de long terme : augmentation de l'emploi, tous secteurs confondus, avec salarisation des emplois ; mais déclin absolu du nombre d'ouvriers et croissance absolue des employés et des cadres, en liaison avec le recul numérique de l'emploi agricole et industriel au profit de celui dans les services.

Deuxième tendance de fond : en soixante ans, le taux d'activité des femmes a plus que doublé, égalant presque celui des hommes ; mais très grosse différence dans l'affectation des emplois entre les deux sexes : seules 19,7 % des femmes accèdent à un emploi de cadre contre 25,1 % des hommes ; 26,5 % des femmes sont à temps partiel contre 8,7 % des hommes.

Troisième tendance de fond : précarisation du salariat et « installation d'un chômage massivement sélectif » (p. 244) parce que très inégalement réparti entre les catégories socio-professionnelles ; ubérisation des emplois en dépit du maintien à un haut niveau des CDI tandis que le renouvellement des emplois se fait à coups de CDD (83 %) et que montent les formes particulières d'emploi et les contrats atypiques (p. 249-251).

Jacques Rigaudiat s'attache à montrer que « depuis les années 1970, la montée du chômage, et de la précarité, comme la déconstruction de la norme d'emploi ont abouti à un floutage de plus en plus grand des frontières qui avaient été construites, celles entre emploi et absence involontaire d'une activité suffisante. Dans cet évanouissement progressif, ce qui s'efface, c'est ce que l'OIT qualifie "d'emploi décent", celui qui "résume les aspirations des êtres humains au travail [...] un travail digne, correctement rémunéré, exercé dans des conditions satisfaisantes et assorti d'une protection sociale". Cet évanouissement des frontières, ce continuum qui s'établit entre emploi et chômage, on le qualifiera de liquéfaction. *L'emploi désormais est liquide.* » (p. 262, je souligne JMH).

Cette liquéfaction de l'emploi représente selon Jacques Rigaudiat « l'ajustement structurel » dans les pays capitalistes développés, où « le CDI d'aujourd'hui n'est qu'une pâle copie de celui d'avant » (p. 264), sous les noms de « modernisation » ou simplification du Code du travail, de « sécurisation des parcours professionnels », autant d'« antiphrases » (p. 265). « Les CDD ne sont pas (plus) pour les entreprises un moyen d'ajustement face aux aléas de la conjoncture, ils sont devenus un moyen permanent de gestion de la main-d'œuvre. » (p. 269).

Et l'auteur d'énumérer, au cas où nous aurions oublié l'amoncellement des régressions du droit : fin de l'autorisation administrative de licenciement (1986) ; début des licenciements boursiers ; loi Fillon (2008) instituant les ruptures conventionnelles ; loi El Khomry (2016)

⁹ Précisons que l'intérêt de l'ouvrage de Jacques Rigaudiat est de faire appel à une large palette de références des sciences sociales, allant des anthropologues déjà cités à Jean-Claude Michéa ou Marcel Gauchet, en passant par l'École de la Régulation avec Michel Aglietta.

limitant le pouvoir d'appréciation du juge ; ordonnances Macron (2017) établissant un barème des indemnités de licenciement et restreignant le motif de licenciement sur la seule base des activités sur le territoire national, excluant donc les filiales à l'étranger. Et il convient d'ajouter les multiples réformes de l'assurance chômage, toutes orientées vers la baisse des prestations et le durcissement des conditions d'accès. Enfin, les relations collectives de négociation autrefois encadrées par le « principe de faveur » assises sur les accords de branche sont remises en cause pour se faire au plus près des entreprises, là où le rapport de force est le plus favorable à l'employeur¹⁰.

Jacques Rigaudiat place son analyse critique dans ce qu'il nomme « un rapport salarial reconfiguré », titre de son dernier chapitre (p. 277). Le salariat a changé en même temps que l'organisation productive. Contre le taylorisme, le capitalisme a tenté la recomposition du travail ; contre le fordisme, la *lean production*. Les modes de gestion de la main-d'œuvre ont abandonné les anciennes grilles conventionnelles dites « Parodi-Croizat » de l'après-guerre au profit des « critères classants » de qualification. La signification profonde du changement néolibéral est d'abandonner l'idée de la subordination subie par le travailleur qui était jusqu'alors, aussi paradoxal que cela puisse paraître, une reconnaissance de cet état et donc un démenti au dogme bourgeois selon lequel travail et capital seraient à égalité. Et, à ce propos, Jacques Rigaudiat mobilise les travaux du juriste Alain Supiot.

Évidemment, l'exemple de la France n'est que significatif de ce qui se déroule partout ailleurs sous l'influence de la mondialisation et de l'instauration des « chaînes globales de valeur ». (p. 287). Les effets sur l'emploi de la mondialisation conduisent ainsi à une bipolarisation de l'emploi, des statuts et des revenus, illustrant ce qu'Alain Lipietz appelait déjà il y a trente ans une « société en sablier » : une minorité de qualifiés et de riches à un pôle, une majorité de déqualifiés et de pauvres à l'autre, avec un rétrécissement au milieu des catégories intermédiaires. Une rupture dans la société s'opère parce que « la distance sociale se matérialise désormais pleinement dans la distance spatiale » (p. 327).

C'est donc, pour Jacques Rigaudiat, le retour de la question sociale (p. 303) avec le grandissement de la pauvreté et de la précarité. Aucune fatalité, simplement la marque du néolibéralisme, lui-même comme réponse à la crise du capitalisme. Les efforts apparents de tempérament de ce régime se transforment en leur contraire : « le RSA s'avère aujourd'hui être ce qu'il promettait dès l'origine d'être : le support et le vecteur d'une politique de *workfare*. » (p. 307). L'évacuation du contrat de travail pour être remplacé par celui de « louage de service n'est donc ni plus ni moins qu'effacer le droit du travail et ériger en ultime raison le Code du commerce, qui régit ces relations. » (p. 315). »

Peut-on espérer que, prenant conscience de cette dérive, l'Union européenne donne une véritable signification à sa directive du 23 octobre 2024 supposée assurer une « présomption réfragable » de subordination (p. 317) ? Sinon, ce serait la marque, conclut Jacques Rigaudiat, « d'une société qui se défait » (p. 319).

Dans le livre de Jacques Rigaudiat, il y a donc du Polanyi qui craignait la mort de la société avec la marchandisation du travail, de la terre et de la monnaie, du Marx avec la centralité du rapport social travail/capital, de la critique radicale du Hayek fantasmant sur la liberté apportée par le marché. Bref, il y a ce qui est le plus éclairant et démystificateur, de défétichisant, dans les sciences sociales aujourd'hui.

¹⁰ Je ne peux m'empêcher de comparer l'analyse critique de Jacques Rigaudiat avec le plaidoyer véritablement néolibéral bien qu'affublé de « démocratie sociale » de Gilbert Cette, Guy Groux et Richard Robert, *Sauver la démocratie sociale*, dont j'ai rendu compte dans « La démocratie sociale hors sol », 2 avril 2026, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2026/04/02/la-democratie-sociale-hors-sol>.

Alors, bien sûr, un livre ne peut pas tout dire. Ainsi, le point par lequel termine Jacques Rigaudiat, là aussi avec des accents très marxistes, « Quelque "intangibles" qu'elle soit devenue, il n'est pas de "valeur" qui n'ait de substrat matériel » (p. 321), aurait valu la peine d'être davantage développé, parce que la fuite en avant de la révolution numérique ne saurait faire oublier qu'elle se trame sur fond de dévastation écologique et de course aux matières premières. Si comme le dit, Jacques Rigaudiat, « le néolibéralisme est parvenu à imposer son empire », il va se heurter (et il s'y heurte sans doute déjà) à un nouveau mur. Ce n'est pas un hasard si un double mouvement se dessine : la transformation des « actifs » naturels en actifs financiers et le saut dans l'inconnu du glissement du néolibéralisme vers le libertarisme, dernier coup de couteau à la démocratie.